



Côtes d'Armor 2020

CR → réunion du 3 mars 2008

Comité prospectif issu du Comité Consultatif de la Jeunesse

Thème : Développement spatial

1. Pour un développement équilibré du territoire

Les participants sont plus favorables à un développement équilibré du territoire costarmoricain qu'à une métropolisation de l'économie ou une densification des grandes villes. Ils perçoivent un risque lié à l'agrandissement des grandes villes car, selon eux, le vivre ensemble y est difficile. Ils pensent donc qu'il est essentiel de maintenir une répartition équilibrée de la population sur le territoire, notamment en favorisant la construction de logements et la création d'emplois sur l'ensemble du département.

Ils observent à ce propos un retour à la campagne des habitants venant de zones urbaines du fait de l'augmentation du prix du foncier. Cependant, face aux problématiques de transport et à l'augmentation du prix des carburants, les participants pensent que ce phénomène va peu à peu décroître, voire s'inverser, avec une désertification des zones rurales au profit d'une densification des zones urbaines. Il faudrait par conséquent tenir compte des atouts locaux, de ce qui fait la richesse de chaque territoire infra départemental, afin de les mettre en valeur et d'y créer des emplois.

Selon eux, il est préférable de miser sur une nouvelle forme d'économie face aux enjeux de développement durable. Le milieu rural aurait donc un potentiel d'avenir, notamment grâce aux emplois qui pourraient y être créés dans la recherche de nouvelles sources d'énergie. Les participants pensent également qu'il faudrait privilégier les circuits courts qui rapprochent les consommateurs des territoires de production (ex : marchés, paniers de fruits et légumes), ainsi que l'agriculture de « qualité ». Les participants pensent que le Département peut jouer un rôle important en favorisant ce type de circuits et d'agriculture, ce qui permettrait de créer de nouvelles activités.

Le groupe souligne également la tendance actuelle de suppression des services publics de proximité comme les tribunaux ou les hôpitaux, phénomène qui devient d'autant plus problématique que le coût du transport augmente et que les personnes hésitent à se déplacer. De plus, cela entraîne la suppression d'emplois dans les zones rurales. Les participants estiment que les communes et les communautés de communes disposent de leviers pour maintenir les petits commerces de proximité ainsi que les écoles, à la condition de collaborer en dépassant les clivages politiques. Pour eux, il est important qu'en 2020 il existe toujours des services publics, des commerces et des bars en zones rurales car ces lieux représentent des lieux de vie et de convivialité pour les habitants.

Pour finir, les participants pensent que pour la prise de décision sur certaines problématiques, l'échelle du Pays pourrait être plus pertinente que celle du Département, notamment du fait des différences d'enjeux entre le Nord et le Sud du territoire. Elle permettrait également de rapprocher les décisions politiques de la population, afin qu'elle puisse se les approprier plus facilement. Certains modèrent toutefois ces propos car actuellement il n'existe pas de la part des habitants de sentiment d'appartenance à un Pays, contrairement au département.

2. L'attachement des jeunes à leur territoire

Les participants soulignent que la richesse d'un territoire est constituée de sa jeunesse, or la jeunesse costarmoricaine semble attachée à son territoire. Il faut par conséquent abonder dans son sens, l'aider à investir dans son territoire, à le faire vivre et non l'amener vers les grands pôles urbains. En outre, l'implication associative sur un territoire participe de l'attachement à celui-ci, et ce dès les juniors associations.

De fait, le département des Côtes d'Armor est le département français qui compte le plus de juniors associations (associations de mineurs), avec 60 structures de ce type. Ces associations, qui sont très fréquemment situées en milieu rural, permettent de conserver une solidarité et le sentiment d'une appartenance collective. En outre, la vie démocratique s'accommode mieux d'espaces politiques restreints. Le groupe pense donc qu'il est souhaitable de ne pas concentrer l'ensemble des actions en direction des jeunes sur Saint-Brieuc mais qu'il y ait la possibilité de s'appuyer sur des initiatives de jeunes (pour la culture, les concerts...) sur leur territoire d'origine.

Certains pensent qu'il faut modérer ces paroles car une étude réalisée sur Dinan a montré que même si les jeunes souhaitent rester travailler sur Dinan et y vivre, ils effectuent plutôt leurs études et leurs achats à Rennes ou Saint-Brieuc. Les autres catégories d'habitants quant à eux consommeraient davantage sur Dinan. Chaque pôle urbain aurait donc une fonction différente.

La question de l'attachement des jeunes à leur territoire pose également le problème de la zone littorale car les jeunes aimeraient y rester mais ne le peuvent pas en raison du prix du foncier.

3. Le développement des transports

Les inégalités face à la mobilité

Le groupe part du constat que ce sont les personnes les plus défavorisées qui sont contraintes de vivre à la campagne et qui subissent de plein fouet l'augmentation du prix des carburants, tant dans leurs déplacements domicile-travail que pour les loisirs. Actuellement, ces habitants ont parfois des difficultés à se déplacer ne serait-ce que pour aller à la bibliothèque ou au cinéma (ex de Rostrenen, Mûr-de-Bretagne, Corlay).

Par ailleurs, il y aurait entre 10 et 15% des jeunes costarmoricains en zones rurales qui ne disposeraient pas de moyens de transports pour se déplacer vers les centres urbains (et d'emplois), ce qui freine leur insertion professionnelle. Certains participants tempèrent ces chiffres car une enquête sur les jeunes de la Côte d'Emeraude a montré qu'ils ont mis en place des systèmes de « débrouille ». Malheureusement, ceci n'est possible que pour les jeunes qui font partie d'un groupe.

En matière d'éducation, il existe une très grande différence de prix du transport scolaire suivant les communautés de communes car la participation du Conseil Général n'est pas uniforme. Le groupe prend aussi l'exemple des étudiants qui doivent se déplacer par leurs propres moyens sur les lieux de certains cours, notamment ceux de la filière STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) de l'université de Saint-Brieuc pour la natation ou le canoë.

L'enjeu majeur de développement des transports collectifs

La question des transports en commun et de leur développement sur l'ensemble du département est par conséquent essentielle pour favoriser les déplacements au quotidien mais aussi pour accompagner l'insertion professionnelle.

Plus globalement, l'affirmation de la ruralité passe par une politique de transports collectifs renforcée. Le groupe propose en conséquence de réfléchir à :

- une politique de tarification (même si cela est utopique, certains privilégient la gratuité des transports en commun pour que les habitants évitent d'utiliser leur voiture),
- un réexamen de fréquences de passage, tant pour les travailleurs (ex. agroalimentaire en 3/8) qu'en journée ou le soir (par exemple pour éviter l'alcool au volant),
- une meilleure desserte des zones d'activités.

En outre, les participants estiment que le Département pourrait mettre en place des moyens de transports plus souples comme des petits bus, des navettes, ou encore favoriser le covoiturage. Par exemple, pour aider les personnes à mobilité réduite à se déplacer sur de petits trajets en milieu rural, la communauté de communes de Rostrenen a mis en place des taxis avec des minibus qui se déplacent dès que plusieurs personnes en font la demande.

En matière de transport ferroviaire, les participants jugent d'une part que les tarifs des trains restent encore trop élevés, d'autre part qu'il est actuellement difficile de traverser la Bretagne en train en dehors de l'axe Paris-Brest.

Le groupe pense qu'avant d'engager de nouvelles politiques de transport, il serait judicieux d'analyser les attentes et besoins de la population. Certains participants jugent que les Costarmoricains n'utiliseront les transports collectifs que lorsqu'ils y seront contraints du fait de l'augmentation du prix des carburants. Il est donc important de réaliser un travail de sensibilisation et de communication autour des transports collectifs, afin de modifier les comportements.

Les infrastructures routières

Les participants pensent qu'il faudrait également développer les axes routiers extra départementaux et transversaux car il est par exemple encore difficile de traverser le département du Nord au Sud. Selon eux, la politique de transport du Département doit imaginer des infrastructures qui relient les axes principaux entre eux.

Le covoiturage

Certains participants ont tenté de développer le covoiturage sur Dinan à travers une plateforme téléphonique mais cela n'a pas fonctionné car ils recevaient énormément de demandes et très peu d'offres. Beaucoup de demandes émanaient de personnes âgées pour de petits parcours en zones rurales.

Afin d'améliorer la politique de covoiturage du département, le groupe pense qu'il faudrait commencer par repérer les lieux où il existe déjà des partages de voitures pour identifier les zones les plus pertinentes pour l'implantation de parking et de lieux abrités permettant aux personnes d'attendre. Les participants prennent l'exemple du Conseil Général du Finistère qui a mis en place un système pour promouvoir le covoiturage, avec notamment des parkings qui y sont dédiés.

Ces aires de covoiturage pourraient être placées à proximité des zones d'activités. Le développement de transports en commun sur ces zones permettrait ensuite de desservir les entreprises qui s'y trouvent. Ces parkings pourraient également être placés près des voies express.

Les participants proposent également qu'une des voies des axes routiers en 2X2 voies soit réservée aux véhicules contenant au moins deux passagers.

Les limites du numérique

Le groupe pointe les limites du numérique et des nouveaux systèmes de communication pour compenser les besoins de mobilité, bien qu'il soit essentiel de développer le haut débit voire le très haut débit sur l'ensemble du département. Ils soulignent les limites du développement du télé travail et rappellent que le développement du numérique risque de contribuer à l'isolement des habitants en les exonérant de déplacements et d'échanges de visu.

4. L'accès aux logements

Logement, autonomie et insertion professionnelle

Les participants remarquent que le logement prend aujourd'hui une très grande part du budget des jeunes, au détriment bien souvent de l'alimentation. Une enquête a été menée auprès 1000 jeunes costarmoricains et a montré qu'ils étaient nombreux à continuer de vivre chez leurs parents en raison du prix de l'immobilier. En outre, le phénomène de colocation s'étend aux jeunes actifs.

Le groupe évoque également le problème des intérimaires et des saisonniers qui éprouvent des difficultés à se loger du fait de la succession de contrats très courts, peu payés et parfois éloignés les uns des autres. Par conséquent, ces salariés ne peuvent se loger sur du long terme, or très peu de logements permettent aujourd'hui cette mobilité du fait de la lourdeur des dépôts de garantie et de la durée des préavis de départ. De plus, les propriétaires sont de plus en plus nombreux à refuser les

personnes qui n'ont pas de CDI (Contrat à Durée Indéterminée). Le logement représente donc un véritable frein à l'emploi pour ces personnes.

Afin de faciliter l'insertion professionnelle, il faudrait par conséquent mettre en place une politique d'hébergement temporaire qui propose des solutions alternatives aux foyers de jeunes travailleurs, avec des formules d'hébergement à temps réduit, des dépôts de garantie plus faibles ainsi que des préavis plus courts. Les participants pensent que chaque commune du territoire pourrait proposer un ou deux logements de ce type, accessibles à tous, et non seulement aux jeunes.

Le logement social

Le groupe ajoute qu'il faudrait que le Département ait une vraie politique du logement social et de l'aide à l'accession à la propriété. Selon eux, il existe des outils relativement performants pour aider les habitants à accéder au logement, mais les élus ne se les approprieraient pas ou ne les connaîtraient pas (ex : le rachat de son logement social, le Locapass). De plus, les participants pensent qu'il faudrait généraliser certains dispositifs, comme le Locapass qui n'est pas accessible aux étudiants (avance du dépôt de garantie et relais de paiement).

La maîtrise de l'énergie

Des actions de communications sur les nouvelles façons de se loger pourraient être engagées, par exemple au travers de la promotion à l'échelle du département des artisans locaux qui proposent des solutions de type HQE (Haute Qualité Environnementale). Selon eux, ces logements représentant un investissement de départ plus élevé pour une rentabilité n'apparaissant qu'à long terme, le Département pourraient développer des systèmes pour favoriser l'accès de tous à ce type de logements. Il existe par exemple sur Dinan un fort dynamisme autour de l'éco habitat, avec l'existence de systèmes d'entraide entre acquéreurs de logements HQE afin de limiter le recours à des artisans.